

Rallye régional « Sainte Suzanne 2025 »

Samedi 10 mai 2025

Permis d'organisation LSAR -2025-1912-01 du 10/02/2025

Collège des Commissaires Sportifs

Composition :

Mme Emmanuelle COCHARD	Présidente	Licence n°13796
M. Christian ALBANY	Membre	Licence n°13792
Mme Nathalie AGATHE	Membre	Licence n°34374
Mme Chantale CATONNET	Secrétaire	Licence n°13782

Additif n°3 – Communiqué aux équipages

La traversée du radier situé dans l'ES Renaissance n'étant toujours pas praticable, il est décidé d'annuler l'ES3 – Renaissance 2.

Les équipages iront directement à l'ES 4 – Victor Bellier 2 à l'issue du Parc d'Assistance B.

Le temps imparti entre le CH2C et le CH2D est modifié. Il est de 40 minutes au lieu de 30 minutes.

L'itinéraire est également modifié comme indiqué dans l'additif précédent.

À Sainte Suzanne, le 10 mai 2025

La Présidente Emmanuelle COCHARD Licence n°13796	Membre Christian ALBANY Licence n°13792	Membre Nathalie AGATHE Licence n°34374
		